

Mandataires en vérification de véhicules routiers

Infolettre

N° 21 – Le 11 décembre 2025

Nouveau tarif 2026 pour la vignette de conformité

Nous vous informons que la vignette de conformité sera au coût de 6,75 \$ à compter du 1^{er} janvier 2026.

Veuillez noter que si vous effectuez une commande de vignettes sans tenir compte du nouveau tarif, celle-ci sera ajustée en conséquence du tarif 2026.

Nous vous rappelons que nous ne percevons pas les taxes sur les vignettes de conformité. Toutefois, vous devez les percevoir auprès de votre clientèle.

Mise à jour de la section 2.7 du Guide du mandataire en vérification de véhicules routiers

Nous vous informons que la section 2.7 : [« La vérification mécanique ou photométrique à la demande d'un agent de la paix »](#) du Guide du mandataire en vérification de véhicules routiers a été mise à jour.

En effet, vous devez maintenant conserver la copie « Société de l'assurance automobile du Québec » de l'avis de vérification de véhicules routiers (AVVR) avec la copie du Certificat de vérification mécanique (CVM) ou de l'avis de vérification photométrique (AVP) dans vos dossiers plutôt que de l'envoyer à la Société.



Recommandation : Vider la cache et les cookies du navigateur

Afin de résoudre certaines problématiques rencontrées sur le Portail, nous vous recommandons de vider la **cache** et les **cookies** de votre navigateur. Cette opération permet de supprimer les données temporaires enregistrées automatiquement, qui peuvent parfois causer des erreurs ou ralentir le fonctionnement du site.

Étapes générales (sujettes à changement selon le navigateur utilisé, par exemple Chrome, Edge ou Firefox) :



1. Ouvrez les paramètres de votre navigateur;
2. Cherchez la section « Confidentialité », « Sécurité » ou « Historique de navigation »;
3. Sélectionnez l'option pour effacer les données de navigation;
4. Cochez « Cache » et « Cookies »;
5. Validez en cliquant sur « Effacer » ou « Supprimer ».

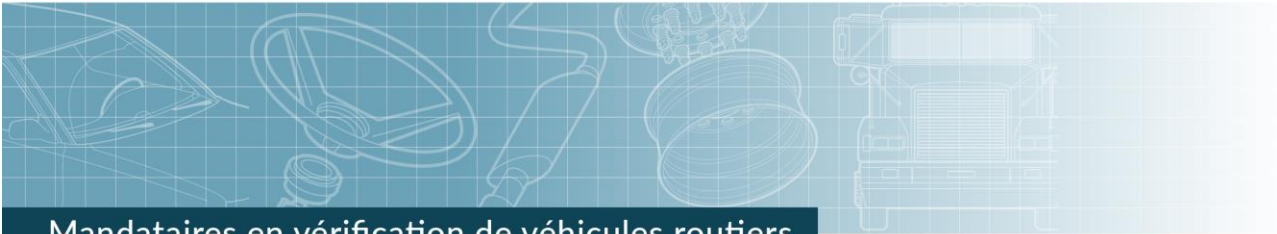
Une fois cette action effectuée, reconnectez-vous au Portail. Vous devriez constater une amélioration de la performance et une résolution des problèmes rencontrés. Nous vous recommandons d'effectuer ces étapes régulièrement et, pour une meilleure performance du Portail, d'utiliser **le navigateur Edge**.

Portail SAAQclic Mandataires en vérification de véhicules routiers

1. Incidents résolus

Des mises à jour ont récemment été réalisées dans le Portail :

- Lorsqu'une Attestation de vérification photométrique (AVP) est créée, les informations affichées sont désormais cohérentes et toujours les mêmes que ce qui a été saisi (les dates de création et de vérification changeaient selon l'action effectuée : créée, conformée ou annulée);
- Les bonnes dates s'affichent maintenant dans « Date et heure de la création de l'AVP » à partir de la liste des AVP lorsqu'on clique sur « Voir détails » afin que cela soit cohérent avec le libellé.



Mandataires en vérification de véhicules routiers

Infolettre

2. Interruptions de service prévues jusqu’à la fin janvier

Le Portail SAAQclic sera indisponible aux moments énumérés ici-bas. En cas de modifications et d’ajouts, nous vous informerons par courriel.

- Dimanche 14 décembre, de 5 h à 7 h;
 - Dimanche 11 janvier, de 4 h à 12 h;
 - Mercredi 14 janvier, de 5 h à 7 h;
- Dimanche 18 janvier, de 4 h à 12 h;
 - Mercredi 21 janvier, de 5 h à 7 h;
 - Mercredi 28 janvier, de 5 h à 7 h.

Rappel concernant les
jours fériés à venir



- Période des Fêtes (24, 25, 26 et 31 décembre 2025, et 1^{er} et 2 janvier 2026).

Votre établissement peut être fermé durant ces journées, mais les services de vérification de véhicules routiers doivent être offerts durant les jours ouvrables précédents et suivants.

Rappel important concernant les
commandes de vignettes de
conformité



Le délai normal des commandes de vignettes de conformité **est de 6 à 8 semaines**. Nous vous demandons d’être prévoyant et d’effectuer vos commandes avant d’en manquer.

En terminant...

Si vous avez des questions supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec nous au 1 866 507-5482 ou par courriel à crq-ssm@saag.gouv.qc.ca.

La Direction des communications opérationnelles et du soutien en vérification de véhicules routiers